

**Le mouvement ouvrier et la question urbaine à Bruxelles
(1968-1978)**

**The Trade-Union Movement and Urban Struggles in Brussels:
1968-1978**

**El movimiento obrero y la cuestión urbana en Bruselas
1968-1978**

Henri Delasi

Number 4 (44), Fall 1980

Logement et luttes urbaines

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1035040ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1035040ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Lien social et Politiques

ISSN

0707-9699 (print)

2369-6400 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Delasi, H. (1980). Le mouvement ouvrier et la question urbaine à Bruxelles (1968-1978). *International Review of Community Development / Revue internationale d'action communautaire*, (4), 63–72.
<https://doi.org/10.7202/1035040ar>

Article abstract

What has been the attitude of the union movement to urban struggles in Brussels over the last ten years, (1968-1978)?

The author attempts to answer this question by identifying two distinct types of problems:

- problems which relate to the social and technical consequences of urban planning; and
- problems related to the production, distribution and management of public services such as housing, schools, transportation and health and recreational facilities.

The article describes the role played by trade-unions in urban planning programmes and municipal taxation policies as well as the alliances with particular pressure groups such as progressive town planners, tenants unions, neighbourhood groups, etc.

The role played by trade-union in public service issues is somewhat less impressive. Trade union action on such issues as transportation and health has generally been divorced from the mainstream of union action. This situation is partially due to the fact that traditionally, Belgian trade unions have sought to encourage cooperatives or parallel services for its members rather than directly contesting government policies. New perspectives seem in the offing however, as workers organizations take more and more of an interest in regional development.

Le mouvement ouvrier et la question urbaine à Bruxelles (1968-1978)

H. Delasi

La question urbaine

Contradictions urbaines et intervention de l'État

Les contradictions urbaines deviennent de plus en plus des enjeux politiques centraux dans la plupart des sociétés capitalistes avancées. Elles renvoient à deux séries de problèmes :

- ceux qui concernent l'organisation de l'espace, la division sociale et technique du territoire ;
- ceux qui découlent de la production, de la distribution, et de la gestion des moyens collectifs de consommation (logement, éducation, transports, santé, équipements collectifs) qui constituent une part importante de la reproduction de la force de travail.

Lorsqu'on tente d'analyser de plus près cette « question urbaine ¹ », on est alors amené à caractériser son stade actuel par deux traits marquants. Le premier est que la transformation du rôle social et politique des problèmes urbains exprime l'approfondissement des contradictions ayant trait à la consommation collective, même si cela a des répercussions directes sur l'organisation spatiale de l'ensemble de ces activités (ce qui amène souvent à saisir ces contradictions en tant que questions spatiales). Par ailleurs, l'autre grande caractéristique de la question urbaine actuelle se trouve être

l'intervention permanente et de plus en plus large de l'État dans la production, la distribution, et la gestion des moyens collectifs de consommation. Cette intervention de l'État en fait le véritable aménageur de la vie quotidienne. Ainsi la globalisation des contradictions urbaines et leur prise en main systématique par l'État entraînent une politisation ² presque immédiate de toute la problématique urbaine et en fait un des axes du changement social dans nos sociétés.

La généralisation et la globalisation de la problématique urbaine sont à la base du développement de l'idéologie qui attribue au « cadre de vie ³ » la capacité de produire ou de transformer les rapports sociaux, ce qui contribue au renforcement du rôle de l'urbanisme comme capacité politique d'imposer un certain modèle de rapports sociaux sous couvert d'un aménagement de l'espace ⁴. Ainsi se développent des utopies critiques qui s'attaquent à la planification urbaine en avançant un urbanisme « autre » qui reste sur le terrain déplacé où les conflits de classes ont été transformés en conflits d'espace.

On peut dire qu'il y a processus de changement social à partir des problèmes urbains quand, sur base de ces thèmes, une mobilisation populaire s'opère, que des intérêts sociaux deviennent volonté politique, et que d'autres formes d'organisation de la consommation collective en contradiction avec la logique sociale dominante sont mises en place. Cette question ne peut, à notre avis, être traitée en général

ni en bloc, mais en étudiant l'articulation entre les mouvements sociaux liés à la production, les mouvements sociaux urbains, et les mouvements politiques tout au long d'un processus.

Les différents champs d'affrontement et le mouvement ouvrier

Lorsqu'on pose alors la question de l'articulation, voire de l'unification des luttes urbaines et des luttes d'entreprise, certains se demandent si le lieu d'unification ne devrait pas être le syndicat. Ainsi Michel Wieviorka⁵ situerait l'intervention syndicale sur deux plans :

— Un niveau « bas » : des expériences diverses où le syndicat agirait comme unificateur ou coordinateur d'une action revendicatrice portée par des travailleurs et/ou des usagers-habitants-consommateurs. Exemple : luttes sur le logement, le prix des services publics, etc. Le syndicat serait, selon lui, le mieux placé pour assurer la cohérence entre les intérêts des travailleurs qu'il représente et ce type d'action. Entre autres à propos de la liaison entre conditions de travail dans l'entreprise et qualité des produits qui en sortent (ex. des fruits en Californie, avec le mouvement syndical des « Chicanos »), la liaison entre comité de sécurité et d'hygiène d'une entreprise et le(s) comité(s) du quartier avoisinant, etc.

— Un niveau « haut » : de par son rôle unificateur et catalyseur, le syndicat pourrait déclencher une action qui, allant plus loin qu'une intervention sur les modalités de redistribution du produit social, poserait les questions d'orientation de la société (ex. la CFDT à propos du nucléaire en France).

N'y a-t-il pas là un danger de « pan-syndicalisme » ? Si l'on se rappelle la politisation de l'urbain signalée plus haut, ne faut-il pas mettre l'accent sur une intervention plus spécifiquement politique ? Quoi qu'il en soit, ces deux orientations méritent d'être confrontées à l'évolution du mouvement ouvrier belge. Lorsqu'on examine celle-ci dans un premier temps, il semble qu'en Belgique la politique extra-entreprise⁶ (et, notamment, la politique du logement et celle des transports), soit relativement autonomisée par rapport à la politique de l'entreprise ; il n'y aurait donc pas de conjonction des problèmes liés à la consommation collective et de

ceux liés au marché du travail. Cette situation résulterait du fait que, dès leur origine, les mouvements ouvriers belges se sont toujours préoccupés de la consommation collective en mettant en place des coopératives d'achat, des « maisons du peuple », mais aussi des sociétés de construction de logements ; ces dernières, organisées généralement sur base locale et marquées politiquement, ont contribué à rendre peu dramatique en Belgique le problème du logement. De plus, le mouvement ouvrier a évolué vers une particularisation⁷ et une spécialisation des tâches aboutissant parfois à de véritables cloisonnements ; les problèmes des conditions de vie étaient renvoyés aux hommes politiques, avec l'idée sous-jacente qu'il fallait leur faire confiance sans autre contrôle que le suffrage universel. Un effort de reglobalisation des problèmes pourrait toutefois se dessiner via la question du développement régional.

Il nous semble que l'intervention du mouvement ouvrier, de la classe ouvrière organisée, sur le terrain urbain pourrait contribuer à changer une série de données du rapport des forces entre l'État et les mouvements sociaux urbains. De plus, comme cela s'est vérifié en Italie, cette intervention enrichirait considérablement le contenu même de l'action urbaine par l'articulation entre luttes d'entreprise et lutte urbaine⁸.

Les enjeux de la transformation de l'espace urbain bruxellois

Si l'on a souvent appelé Bruxelles la « ville aux cent comités de quartier », c'est qu'elle est aussi la capitale européenne du massacre de l'environnement ! Et l'un des enjeux principaux des conflits urbains à Bruxelles est bien entendu la rénovation urbaine, au sens où celle-ci touche à la fois à un changement de fonction de la ville et à un changement de son contenu social.

Les transformations de la capitale ont été très importantes⁹ et extrêmement rapides : en 15 ans, elle devient le premier centre économique du pays, le secteur tertiaire y connaît un développement sans précédent et, enfin, la Communauté Économique Européenne et de nombreuses firmes multinationales s'y installent. Cette tertiarisation et cette reconversion de l'agglomération ont produit un bouleversement complet du tissu urbain pré-exis-

tant. Le centre de l'agglomération est vidé de ses habitants par une véritable « rénovation-déportation ». La phase actuelle se traduit surtout par la rénovation des quartiers populaires situés dans la première « couronne » autour du pentagone, et habités par des travailleurs (belges et immigrés, pensionnés) et des petits commerçants. Ce type de rénovation résulte de ce que l'on pourrait appeler la stratégie de « reconquête par la bourgeoisie » de ces espaces situés entre les grandes concentrations administratives du centre et ses quartiers résidentiels. La majorité des propriétaires, les pouvoirs publics (pour des raisons de finances communales) et les promoteurs immobiliers trouvent dans cette stratégie leur intérêt respectif.

Le processus mis en place commence à être bien connu : des quartiers, souvent vétustes, sont l'objet d'un mécanisme de pourrissement systématique (maisons laissées sans entretien, puis à l'abandon, etc.) jusqu'à créer les conditions qui vont rendre nécessaire leur démolition. Les terrains ainsi rendus libres sont alors la proie de la spéculation foncière. L'effet produit est principalement et fondamentalement le déplacement de la population peu aisée qui occupait ces espaces, dans la mesure où celle-ci ne sera plus dans les conditions matérielles (et même culturelles) pour se réappropriier ces espaces nouvellement construits (lorsqu'ils incluent encore des logements), espaces qui n'auront d'ailleurs pas été conçus avec et pour cette population. La fonction sociale de ces quartiers va donc se modifier.

Bien entendu ce processus peut varier : la chaîne « pourrissement-destruction-reconstruction » ou « rénovation-bulldozer » qui aboutit principalement à la construction d'immeubles-tours destinés au commerce et à l'administration, ou à la construction de logements de haut standing peut à certains moments être remplacée par une chaîne « rénovation-restauration » (appelée aussi folklorisation ou « sablonisation » !). L'effet social reste cependant le même : l'expulsion des habitants¹⁰.

La mise en oeuvre de travaux d'infrastructure (métro, voies de pénétration) joue un rôle important dans ces déportations de populations, dans la mesure où elle est le prétexte de grandes démolitions ou encore un facteur d'accélération du processus de pourrissement des quartiers.

D'autres types d'enjeux jouent également dans les conflits urbains à Bruxelles : transports en

commun, carences en matière d'équipements collectifs, espaces verts, logement social ; ils dépassent souvent le cadre local pour concerner l'ensemble de l'agglomération.

La réflexion du mouvement ouvrier au plan national

Du côté du MOC¹¹

Au MOC, on constate que la question urbaine est abordée directement en tant que telle dès 1968. Partant du thème du « logement (social) », le MOC a, semble-t-il, abordé les questions de l'aménagement du territoire et de la politique foncière parce qu'une intervention et une vision plus globales étaient nécessaires pour traiter la question du logement, notamment en ce qui concerne la lutte contre la ségrégation sociale et contre l'anarchie de la construction, la prévision de l'infrastructure et des équipements collectifs dans les zones d'habitat, l'action contre la spéculation foncière. Dès ce moment, l'idée d'un aménagement du territoire plus démocratique est présente avec ses corollaires : concertation, institutionnalisation, etc.

En 1971, cet aspect prend plus de poids avec la revendication d'un habitat qui soit le point de départ d'une plus grande participation. En 1974 enfin, dans le cadre d'une importante motion du Conseil central réservée aux problèmes de l'aménagement du territoire, l'aspect concertation/participation devient un des éléments-clés de la doctrine du MOC en matière urbaine, tandis que les finalités données à l'aménagement du territoire se diversifient : rénovation, espaces verts, logement de qualité, mixage des fonctions urbaines... Dans le même temps, les exigences en matière de politique foncière (et de ses instruments) se précisent. Les prises de position de 1977 ajoutent des nuances supplémentaires à la problématique de l'aménagement : protection des territoires non-urbanisés, promotion des zones d'habitat, réhabilitation de l'habitat existant, fixation des loyers. La dimension régionale est affirmée très nettement.

La réflexion de la Fondation Travail-université (FTU) joue un rôle de poids dans l'évolution de l'attitude du MOC à propos des problèmes « urbains », en insistant sur certaines dimensions :

- un aménagement du territoire « alternatif » doit donner plus de pouvoir aux travailleurs sur l'ensemble de la vie sociale ;
- l'espace est une question politique et non pas d'abord technique, il faut donc que les militants agissent dans les partis, le syndicat, les comités d'habitants, pour faire pression sur le pouvoir politique.

Plus récemment, la perspective écologique dans le sens d'une réorientation de la croissance et d'un combat pour la qualité de la vie a fait son apparition dans les travaux de la FTU, en liant pollution et crise du capitalisme, intervention de l'État dans la consommation collective et capitalisme monopoliste. Des « valeurs nouvelles » sont promues : participation politique, autogestion, régionalisation, contrôle ouvrier, etc.

Dans ses dernières résolutions du 27 mai 1978, le Comité exécutif du MOC va plus loin encore dans cette prise en compte progressive de la question urbaine. En effet, estimant que « c'est le même capital et la même idéologie qui dominent les travailleurs dans les lieux de production, dans les loisirs et la culture, dans l'organisation de l'espace et de l'aménagement du territoire », le MOC voit positivement le surgissement des mouvements urbains spontanés et il entend promouvoir la collaboration ponctuelle avec eux. Le MOC s'oppose cependant à toute récupération du « travail de participation démocratique des habitants-travailleurs », que ce soit par des pouvoirs publics ou privés. Ainsi, le MOC veut faire de l'organisation de l'espace un « front de lutte » des travailleurs, pour y mener le combat pour une démocratie plus proche des habitants.

À la FGTB ¹²

Les problèmes urbains ont été ici aussi abordés d'abord par le biais du logement, avec l'affirmation du droit au logement et de la nécessité d'une révision radicale de la politique du logement (cf. la prise de position de 1966). Mais c'est plus nettement lors de son Congrès extraordinaire de janvier 1971 dont on se rappellera l'importance que la FGTB va définir des objectifs pour son action à propos des problèmes

urbains. Les congressistes vont insister ainsi sur l'importance d'une planification démocratique qui vise l'épanouissement des besoins fondamentaux de l'homme, notamment en ce qui concerne la qualité de la vie ; ils mettront l'accent sur les manques existants en matière d'équipements collectifs, de transports en commun, de lutte contre la pollution, etc.

Enfin, dans son « plan 1976-1980 », la FGTB approfondit ses options de base en matière urbaine, et notamment en ce qui concerne les transports, la politique foncière, et l'aménagement du territoire. Elle insiste sur la nécessité d'une prise de décision démocratique dans l'aménagement, le relogement sur place des habitants lorsque des opérations de rénovation urbaine sont entreprises, la lutte contre la spéculation foncière par le biais de régies communales ou intercommunales, l'instauration progressive de la gratuité des transports en commun.

Le PS ¹³ *enfin...*

Au Parti socialiste, c'est également lors d'un Congrès doctrinal que l'action à propos de la question urbaine va être réfléchie, et ceci dans le cadre de deux commissions : la première, abordant les questions de « politique sociale » relèvera trois enjeux importants pour une prise de pouvoir des habitants en matière urbanistique : la libre disposition du sol, le contrôle des moyens d'exécution et la gestion démocratique du cadre de vie ; quant à la seconde, chargée d'étudier les problèmes du cadre de vie, elle insiste sur la nécessité de donner à l'action socialiste une autre dimension visant l'amélioration de la qualité de la vie et elle fixe en conséquence des objectifs à atteindre : une réorientation de la croissance, une idéologie sociale renouvelée, l'organisation de l'environnement dans l'intérêt général, le tout pour réconcilier l'homme et son milieu.

En matière écologique, insiste la commission, il faut avoir pour but la socialisation de la nature, et, de même, le sol ne peut être une marchandise et doit servir l'intérêt général ; enfin, l'aménagement du territoire doit éviter la ségrégation sociale et mettre en oeuvre une animation de la vie culturelle.

Dernière option politique énoncée : la gratuité des services publics (santé, crèches, transports, etc.).

Témoins de cette prise de conscience des problèmes « urbains », les numéros de la revue

Socialisme sur Bruxelles et sur les agglomérations urbaines, dans lesquels divers auteurs développent des perspectives en matière d'aménagement, de rénovation, etc. en les liant aux problèmes d'emploi, d'infrastructure, de gestion communale, de participation des citoyens, etc.¹⁴

Le mouvement ouvrier et l'action urbaine à Bruxelles

Les luttes urbaines à Bruxelles

De nombreuses actions ont été menées à propos des transformations de l'espace urbain bruxellois ; et si Bruxelles est parfois appelée « la ville aux cent comités de quartier », il est clair que ceux-ci sont loin d'être homogènes : plusieurs courants les traversent, se différenciant tant du point de vue de leur « doctrine » que de celui des méthodes d'action qu'ils préconisent.

Quatre courants principaux¹⁵ s'affirment dans les mouvements sociaux urbains à Bruxelles :

— Un courant « humaniste », voire populiste, axé sur le sentiment d'appartenance au quartier et les pratiques d'assistance sociale, voire « d'oeuvre sociale », avec une base sociale souvent sous-prolétaire ;

— Un courant « technique » visant une réorganisation plus rationnelle et plus humaine de l'espace. Fondant son action sur la compétence de techniciens qui présentent des projets alternatifs (ceci surtout dans ses débuts) pour tenter ainsi d'atténuer les effets des projets publics incriminés, il a pour objectif un nouvel urbanisme où la ville soit « le lieu du pouvoir des habitants et la condition de leur liberté¹⁶ ». Ce courant s'incarne dans l'Atelier de recherches et d'action urbaines (ARAU) et dans la régionale bruxelloise d'Inter-environnement ; son influence est loin d'être négligeable tant au niveau des autorités publiques que des comités de quartier ainsi que des différentes composantes du mouvement ouvrier ;

— Le troisième courant se définit par sa volonté d'articuler les luttes urbaines aux luttes politiques ; les conflits urbains y sont abordés en termes de lutte des classes. Deux orientations stratégiques différentes s'y affirment : celle du PCB¹⁷ et de groupes de chrétiens de gauche qui en sont proches (optique

« UDP »), d'une part, et celle de groupes « extra-parlementaires » proposant à la fois une critique approfondie des autres courants et une ébauche d'alternative au plan des méthodes d'action (occupations de maisons vides, autoréductions, grève des loyers, etc.) ;

— Enfin, une quatrième option que nous définirons comme un certain « corporatisme » des classes aisées, basé sur les quartiers résidentiels ou à vocation esthétique (ex. les Sablons).

Lorsqu'on tente un premier bilan de l'action urbaine à Bruxelles, une série de caractéristiques peuvent être relevées. Ainsi les luttes urbaines ont été le plus souvent défensives, fondamentalement localistes et complètement coupées du mouvement ouvrier (sauf certains cas dont nous parlerons plus loin). Par ailleurs, il faut remarquer l'importance croissante des pratiques d'assistance sociale et d'animation culturelle¹⁸ dans les mouvements urbains bruxellois de toutes orientations.

Enfin signalons une tendance qui guette tous les comités : celle d'une disparité entre la base sociale et les militants ; lorsqu'elle est combinée à l'utilisation de projets techniques « alternatifs », elle peut amener un frein de la participation effective à l'action de cette base sociale¹⁹.

La Fédération bruxelloise du MOC

Dès les années 70, le Mouvement ouvrier chrétien de Bruxelles s'est préoccupé des problèmes de rénovation urbaine, notamment en ce qui concerne la consultation et le relogement des habitants.

Suite aux orientations prises au plan national, la Fédération bruxelloise du MOC s'attela à la tâche ; la première étape fut celle de la prise de connaissance des problèmes à affronter ; d'où l'étude, tant au niveau d'une journée de réflexion en octobre 1975 que dans les sections locales, de la brochure *Comment vivre à Bruxelles ?* en discuter, agir avec le mouvement ouvrier !

Dans le même temps, les militants du MOC de Schaerbeek commençaient à s'impliquer dans l'action de quartier, Vie féminine accordait de plus en plus d'importance aux conditions de vie des travailleurs immigrés, et l'ISCO²⁰ créait un cycle « Santé-cadre de vie » à Bruxelles.

Ce premier pas dans la prise en compte des problèmes urbains va être rapidement suivi, d'octobre 1976 à janvier 1977, d'une vaste campagne sur l'aménagement de Bruxelles organisée à l'occasion de l'enquête publique sur le plan de secteur. Réunions de formation, nombreuses réunions locales, questionnaires d'enquête, bref, un travail abondant est fourni sur base d'un document intitulé *L'intervention des travailleurs dans l'aménagement de Bruxelles*. Il trouvera son aboutissement aussi bien dans une prise de position officielle à propos du plan de secteur (« l'aménagement urbain doit être démocratique et favoriser l'emploi ; priorité au logement social et aux transports en commun. »), que dans l'enclenchement d'actions locales. Celles-ci seront largement répercutées par le quotidien *La Cité*.

Ce long effort pour élaborer les bases d'une intervention du mouvement ouvrier dans les luttes urbaines, largement impulsé par des actions et des débats locaux, amènera l'adoption en mai 1977 d'un programme politique portant notamment sur l'habitat, la santé, l'enseignement, les transports, etc.

Examinons de plus près l'optique dans laquelle le MOC bruxellois analyse la question urbaine. Celle-ci est vue comme étant l'objet de conflits, la démocratisation de l'aménagement du territoire est souhaitée dans le but que chaque décision contribue à réduire les inégalités et à renforcer la position des travailleurs dans la société. Ces inégalités, précise le MOC, ne concernent pas seulement les conditions de logement des travailleurs, mais aussi leurs possibilités d'intervenir en tant que travailleurs dans la vie collective de Bruxelles, sur le plan social, culturel, économique, ou politique.

La localisation des logements, leur éparpillement dans la grande banlieue ou au contraire leur concentration, l'utilisation plus ou moins facile des transports en commun, le temps plus ou moins long perdu dans les déplacements, l'accès aux équipements collectifs sont vus par le MOC bruxellois comme autant d'enjeux, source ou non d'un renforcement des inégalités au détriment des travailleurs. Par ailleurs, le MOC appelle ses militants à rejoindre les comités d'habitants et il soutient ces comités publiquement.

L'action entreprise par la section schaarbeekoise a eu, à cet égard, un rôle moteur et déterminant, notamment à cause de l'originalité de la réflexion et de l'action développées par les comités schaarbee-

kois²¹. Ceci s'est marqué à propos de divers problèmes graves concernant les quartiers populaires de Schaerbeek et St Josse : désastre du Quartier Nord, occupation des maisons vides de la Société coopérative des locataires²², enquête sur les honoraires des médecins²³, autoréduction des tarifs d'électricité de la société Sibelgaz²⁴, etc. En ce qui concerne d'ailleurs ce dernier problème, une campagne d'information sur les problèmes de la distribution de l'électricité est toujours en cours dans les sections du MOC de Bruxelles.

La réflexion et l'action du PCB à Bruxelles

C'est en 1966, que L. Van Geyt, conseiller communal PCB à Bruxelles-Ville²⁵, est confronté à une série de dossiers importants : Quartier Nord, Philips, Grand-Poste, etc. ; ses interventions tenteront de mettre le doigt sur leur dimension politique : pour lui, au delà du quartier, c'est la stratégie concertée de la droite et des promoteurs qui est en question.

Dès cette époque, les mandataires communistes sont quasi la seule force politique à être aux côtés des habitants du Nord. Leurs interventions sont fréquentes, et L. Van Geyt participera personnellement en tant que président du Parti communiste au meeting de février 1974 au Quartier Nord. Citons un texte de L. Van Geyt et J. Moins (conseiller d'Agglomération PCB actuellement) à propos du rôle de détonateur qu'a joué l'affaire du Nord : « ... le sort du quartier Nord signifierait-il que les batailles menées contre cette pieuvre de nos villes modernes (la grande spéculation foncière) sont vouées à l'échec ? Nous sommes sûrs, au contraire, que l'action des habitants du Nord et de ceux — trop peu nombreux — qui se sont dévoués sans compter à leurs côtés a apporté à l'éveil de la « conscience urbaine » de l'opinion démocratique bruxelloise une contribution décisive. Elle a mis en lumière la nécessité de l'entraide, de la solidarité active, non seulement des habitants des quartiers menacés *entre eux*, mais encore de tous les courants de l'opinion démocratique, et en particulier des grandes organisations représentatives des forces du travail et du progrès *avec eux*...²⁶. »

En 1968, la Fédération bruxelloise du PCB publie une brochure exposant ses propositions en ce qui

concerne l'emploi et les problèmes urbains dans le cadre régional ; elle y aborde également la question des équipements collectifs de santé et celle de l'animation culturelle. Le PC revendique la consultation des organisations ouvrières sur les plans d'aménagement, la mise en place de régies foncières, des mesures en faveur du logement social et des transports en commun. Il considère les comités de quartier comme un lieu important pour le rassemblement « anti-monopoliste » ; son optique est de soutenir ces mouvements démocratiques de base en insistant sur la dimension politique des luttes urbaines²⁷ et sur l'importance d'une analyse globale. La bataille pour le sol en ville se joue à trois, estime-t-il ; les habitants, les entreprises du secondaire, et le tertiaire lié à la promotion immobilière ; des alliances et des négociations sont possibles entre les premiers et les seconds contre les troisièmes.

De fait, les militants communistes sont largement présents dans les comités de quartier ; les feuilles des sections locales attirent l'attention sur les problèmes urbains ; le quotidien *Le Drapeau rouge* consacre un nombre élevé d'articles à ceux-ci²⁸. La perspective de réaliser une « union des progressistes » avec les « chrétiens de gauche » est largement présente et a d'ailleurs trouvé une concrétisation dans « l'Union des progressistes de Schaerbeek » de 1973 à 1976. Enfin, signalons que l'action de l'ARAU trouve un certain écho au sein du PC bruxellois qui en suit de très près l'évolution.

Le travail effectué principalement au sein du PCB par la revue *Le petit bâtisseur* depuis 1972 a, sans aucun doute, joué un rôle important dans l'évolution de l'attitude du PCB vis-à-vis de la question urbaine. Bâti sur trois axes (informer-dénoncer la politique existante-analyser les situations pour approfondir le débat politique), *Le petit bâtisseur* a notamment développé une analyse de la rente foncière et de la planification urbaine²⁹ ; il a publié également un texte extrêmement intéressant sous le titre « Changer les villes : un espace pour l'action syndicale »³⁰. L'enjeu pour les organisations syndicales, dit *Le petit bâtisseur* dans ce texte, est l'extension des revendications hors de l'entreprise en lien avec la question du contrôle démocratique. À cet égard, la revue a salué la prise de position de la Régionale FGTB Bruxelles-Hal-Vilvorde à son congrès de 1972 : « c'est la première fois à Bruxelles qu'un groupe pose la question de l'aménagement du territoire dans le

cadre du combat anti-capitaliste, c'est aussi la première fois qu'une organisation syndicale refuse de séparer le travailleur de l'habitant et prend position pour « la ville au peuple. »

La prise en compte des spécificités urbaines en lien avec les problèmes d'emploi par la Régionale FGTB Bruxelles-Hal-Vilvorde

La réflexion de la Régionale FGTB a été relativement abondante à propos de la question urbaine ; sa prise de conscience des problèmes urbains qui s'est manifestée parallèlement à sa participation aux travaux du Conseil économique régional du Brabant, se signale dès 1969 lors de son Congrès statutaire. Analysant les spécificités de la région urbaine de Bruxelles (prédominance du tertiaire, rupture entre milieu de travail et milieu de domicile, pression des idées officielles, exigences en matière d'équipements collectifs), le rapport introductif exposait des lignes d'action économique avec pour objectif une région bruxelloise où les travailleurs aient leur mot à dire, où la conception de la région (notamment pour l'aménagement du territoire) tienne compte, en premier lieu, du lieu de travail et pas uniquement du lieu de domicile.

À la même époque, la FGTB régionale rendit public un texte de « dix propositions pour une réforme des transports en commun » insistant sur le sens du service public, la liaison lieu de travail-lieu de domicile, etc.

La Congrès économique de 1972 fixera à l'action de la Régionale interprofessionnelle des objectifs importants :

- des priorités : l'amélioration des conditions de vie dans la perspective de la réduction du temps de travail, la sécurité d'emploi sans perte de qualification ni mutation de l'emploi ;
- des grandes options : casser la spéculation foncière, aménager la mobilité et le territoire, exiger une véritable gestion collective du sol, planifier le développement régional, un emploi plus qualifié et plus sûr. Une brochure publiée à l'occasion de ce congrès abondait dans ces sens : « Qu'on ne puisse pas enlever ce que tu as su arracher. Pour gagner il faut que tu gagnes partout. Travail, tram, maison, formation, quartier, gosses, amis, cinéma, radio, magasins, T.V., il faut gagner partout. L'exploiti-

tation, aujourd'hui, est devenue plus subtile. À certains endroits le capitalisme donne, mais c'est pour mieux reprendre ailleurs... À la nouvelle exploitation, il faut opposer de nouvelles solidarités... »

Ce qui est essentiel, à propos de cette intervention de la Régionale FGTB dans les problèmes urbains, c'est de bien voir que ceux-ci sont analysés et traités dans le cadre d'une approche syndicale globale du développement socio-économique régional. Ce développement régional doit affronter une série de problèmes outre celui de l'impact de la régionalisation politique sur la région bruxelloise : avenir inquiétant pour l'emploi dans le secteur industriel, spéculation foncière (et donc toute la question de l'utilisation du sol), degré de technicité des entreprises bruxelloises, niveau de qualification de la population active, etc.

Dans le « plan 1976-1980 » de la FGTB, la Régionale de Bruxelles-Hal-Vilvorde proposait, dans la même optique, des orientations pour l'action syndicale dans la région :

- redéfinir la manière dont doivent être utilisées les ressources régionales (réserves foncières, développement industriel, transports en commun...);
- modifier la capacité d'influence des pouvoirs publics sur le développement économique (en mettant fin à leur dépendance vis-à-vis du privé);
- mobiliser le mouvement ouvrier en vue de faire changer les choses dès le niveau de l'entreprise et sur tous les fronts (emploi, qualité de la vie, équipements collectifs, etc.).

Enfin, la presse a parlé en septembre 1977 d'un document de réflexion rédigé avant son départ par l'ancien secrétaire régional R. De Schutter³¹; il semble que ce document envisageait un « rassemblement des progressistes » et des « programmes d'action à exécuter avec d'autres forces collectives régionales » en matière d'aménagement du territoire, d'environnement, de régie foncière, de diverses réformes de structures.

Les socialistes bruxellois face aux problèmes urbains

Jusqu'à récemment, l'action des socialistes à Bruxelles en matière urbaine s'est effectuée essentiellement par le canal de « réalisations municipales », importantes, et ce principalement en ce qui concerne le logement. C'est à Bruxelles en effet que, principalement sous l'impulsion du PSB, se sont créées les sociétés coopératives de locataires et de propriétaires et que naquirent les « cités » bien connues comme la cité-jardin « Floréal » à Boitsfort. Ce type d'action se référait d'ailleurs à la réflexion du Parti au niveau national³². Relevons par ailleurs un autre aspect important et original dans la gestion municipale socialiste, à savoir la Régie foncière d'Anderlecht; l'action de la Régie se voulait au service d'un urbanisme « à vocation sociale », en fait au service d'une application rigoureuse des préceptes de la Charte d'Athènes.

Cela dit il faut bien observer, jusqu'à il y a peu de temps, l'absence totale d'une action ou préoccupation urbaine à la base dans le mouvement socialiste; la grande participation des socialistes au pouvoir communal a eu plus que probablement un effet de dissuasion vis-à-vis de toute action contestant un tant soit peu ce pouvoir. Deux exceptions pourtant : les groupes de l'APAT (Alliance progressiste pour l'aménagement du territoire) créés à Boitsfort et Uccle, les militants socialistes locaux y ayant acquis un certain contact avec les comités de quartier. De plus, une tendance novatrice s'est affirmée insensiblement parmi les gestionnaires municipaux socialistes, principalement dans la commune de St Josse Ten Noode où le bourgmestre G. Cudell a impulsé un certain dialogue avec les comités d'habitants. « Les comités de quartier, dit G. Cudell, sont une manifestation assez originale de la volonté de participer aux décisions qui concernent chacun... ; c'est une force de démocratie directe, une façon de renouveler tant la pensée que l'action démocratique³³. » Ceci contraste fortement avec l'attitude d'autres mandataires qui qualifient les comités d'habitants de « personnes irréflechies », d'« otages », d'« irresponsables dont les ficelles sont tirées par d'autres irresponsables³⁴ ».

L'évolution des socialistes vers une plus grande ouverture à l'action urbaine à la base et à la problématique urbaine en général s'est accélérée depuis trois ans, notamment par l'installation de Commissions fédérales destinées à approfondir la réflexion du PS bruxellois et par ailleurs par l'entrée du mouvement des Jeunes socialistes dans les luttes du quartier. Ce qui se traduit dans certaines prises de position : ainsi les Jeunes socialistes bruxellois ont

insisté, lors de leur congrès politique de février 1978, sur l'importance de l'action de base, en abordant notamment la question de l'immigration en lien avec la rénovation urbaine ; la Fédération bruxelloise du PSB quant à elle, lors de son congrès d'orientation de juin 1978, a exprimé la nécessité : — d'une participation efficace et utile des citoyens, impliquant l'éducation permanente de la population aux problèmes d'aménagement du territoire, l'information sur les cas concrets, la consultation sur ces cas ; — d'une rénovation urbaine qui fasse de Bruxelles « une ville « enfants admis ». Enfin mentionnons la participation de l'association de consommateurs socialiste UFIDEC à l'action d'autoréduction des tarifs d'électricité à Schaerbeek et St Josse en 1977.

Perspectives...

En tentant cette approche de l'attitude du mouvement ouvrier à Bruxelles vis-à-vis de la question urbaine, nous avons le sentiment de découvrir une réalité contradictoire mais riche de possibilités nouvelles en matière de changement social pour la région bruxelloise. On l'a vu, l'attitude du mouvement ouvrier est loin d'être monolithique à l'égard des mouvements sociaux urbains ; de plus, il nous semble qu'une tendance s'affirme en faveur de la reglobalisation de l'action du mouvement ouvrier par le biais de la question régionale, où s'opère une articulation des différents champs de la réalité bruxelloise.

Bruxelles, région en crise à tous les niveaux, est à un tournant de son histoire et les mouvements sociaux qui y sont ancrés aussi. La question qui est de plus en plus présente, tant dans les mouvements sociaux urbains³⁵ récents que dans le mouvement ouvrier, est de savoir comment les organisations de ce dernier pourront définir une stratégie et mobiliser leur base sociale face aux divers enjeux en cause dans la région urbaine de Bruxelles. En d'autres termes, les travailleurs bruxellois seront-ils « maîtres chez eux », auront-ils leur « mot à dire », pour empêcher que « ce que le capitalisme donne d'une main » ne leur soit repris de l'autre ?

Henri Delasi

NOTES :

¹ Cf. M. Castells, « Crise de l'État, consommation collective et contradictions urbaines », in *La crise de l'État*, P.U.F., coll. Politiques, Paris, 1978.

² Au sens général, sans faire référence aux rivalités entre partis politiques.

³ En oubliant que la vie n'est pas un « cadre » mais une pratique...

⁴ Cf. M. Castells, E. Cherki, F. Godard, D. Mehl, *Sociologie des mouvements sociaux urbains*, E.H.E.S.S., Vol. 1, Paris, 1974, p. 20.

⁵ L'État, le patronat et les consommateurs, P.U.F., coll. Politiques, Paris, 1977, p. 251.

⁶ Cf. L. Voyé, *Recherches sociologiques*, Vol. VI, no 3, 1975, « L'espace comme enjeu de revendication ».

⁷ On lira avec intérêt à ce sujet l'ouvrage de R. de Schutter, *Dix ans de réflexion à l'intérieur du syndicat*, Éd. Contradictions, Bruxelles, 1978.

⁸ Cf. E. Cherki et M. Wiewiorka, « Les mouvements d'autoréduction à Turin », *Les Temps Modernes*, no 347, juin 1975 ; F. Indovina, « Halte à la hausse », *A.S.I.*, 3e année, no 25, novembre 1975.

⁹ Cf. notamment J. Aron, *Le tournant de l'urbanisme bruxellois*, Fondation Jacquemotte, 1978 ; D. Mehl, *Les luttes urbaines en Belgique*, E.H.E.S.S., Centre d'étude des mouvements sociaux, Paris, 1975.

¹⁰ À propos d'expulsions, on lira avec intérêt *Manhattan, ou que crévent les expulsés ?* par A. Martens et un collectif, 1974 ; ou encore un travail réalisé pour le séminaire sur les mouvements sociaux urbains, en sociologie, à l'Université libre de Louvain en 1974 par S. Danaux et un collectif.

¹¹ MOC : Mouvement ouvrier chrétien regroupant sur la base d'une plate-forme doctrinale commune les organisations syndicales proprement dites, les organisations d'éducation populaire (Vie Féminine, Équipes Populaires), les mutuelles, les coopératives (n.d.l.r.).

¹² FGTN : Fédération générale des travailleurs de Belgique : l'organisation des syndicats socialistes en Belgique (n.d.l.r.).

¹³ PSB : Parti socialiste belge (n.d.l.r.).

¹⁴ Revue *Socialisme* nos 128 et 132.

¹⁵ Cf. D. Mehl, *Les luttes urbaines en Belgique*, op. cit. et Chr. Melis et A. de Wasseige, « Y a-t-il luttes urbaines dans l'agglomération bruxelloise ? », *Contradictions*, no 5.

¹⁶ Charte urbaine de l'ARAU. 1970.

¹⁷ PCB : Parti communiste de Belgique (n.d.l.r.).

¹⁸ *Contradictions*, no 14, 1977.

¹⁹ L. Voyé, op. cit.

²⁰ I.S.C.O. : Institut supérieur de culture ouvrière : forme d'université syndicale qui est un des outils de formation des cadres du Mouvement ouvrier chrétien (n.d.l.r.).

²¹ Dont la majorité se rattache à l'une ou l'autre variante du troisième courant évoqué plus haut.

²² Cf. *La Revue Nouvelle*, no 9, pp. 201-206 et no 5-6, 1976, pp. 565-568.

²³ Cf. ASI, 4e année, no 36, novembre 1976, « Santé à vendre ».

²⁴ Cf. *Bulletin de l'association UFIDEC*, nos 117, 118 et 128.

²⁵ Cf. J. Debatty, *Les conceptions des conseillers communaux de la ville de Bruxelles en matière d'urbanisme*, Université catholique de Louvain, 1972.

²⁶ Cf. *Manhattan ou que crèvent les expulsés ? op. cit.*

²⁷ *Cahiers Marxistes*, mars 1975.

²⁸ Dans une proportion comparable à « La Cité ».

²⁹ En se référant aux travaux de J. Aron, M. Castells, J. Lojkiné et du Colloque de Grenoble organisé en septembre 1974 par le Parti communiste français.

³⁰ No 11 et 12, sur base d'un travail de M. Godard.

³¹ Voir aussi R. de Schutter, *Dix ans de réflexion à l'intérieur du syndicat*, op. cit.

³² Cf. *Pour une politique de l'habitation*, PSB, juin 1949.

³³ *Vlan*, 22/11/73.

³⁴ *St-Gilles ma commune*, 11e année, février 1976.

³⁵ Syndicats de locataires de logements sociaux, mouvements d'autoréduction, d'occupation de maisons, luttes contre la hausse du prix des transports en commun, etc.

contradictions

« ÉDUCATION PERMANENTE ET ACTIONS COLLECTIVES »

Les articles présentés dans ce numéro de la revue CONTRADICTIONS constituent une première approche des problèmes posés par l'éducation des adultes et par la mise en place d'un système d'éducation permanente en Belgique et en France. Ils couvrent en fait un domaine assez précis : celui des actions collectives de formation en milieu ouvrier.

SOMMAIRE, N° 21, 1979.

Éditorial : Pour un approfondissement de la réflexion sur l'éducation des adultes

P. Demunter : L'éducation permanente en Belgique

P. Demunter : Les aléas d'un projet d'université au service des travailleurs : l'université ouverte de Charleroi

C. Verniers : L'action collective de formation à Marchienne

G. : Mlekuz : Sallaumines-Noyelles-sous-Lens : une action collective de formation en Bassin Minier

M. Feutrie : L'action collective de Sallaumines... La réponse du public

C. Dubar : Les enjeux politiques et culturels des actions collectives françaises

L'intérêt de cette livraison de CONTRADICTIONS réside dans le fait que les articles sont tous l'expression d'une pratique politique qui cherche à utiliser les contradictions internes du système pour faire avancer l'éducation ouvrière et permettre ainsi à la classe ouvrière de valoriser au maximum sa force de travail et de se construire les outils intellectuels nécessaires au développement de ses luttes.

Ce numéro de CONTRADICTIONS peut être obtenu au prix de 180 FB ou 30 FF auprès de :

CONTRADICTIONS

Drève du Duc, 50 boîte 8

1170 BRUXELLES

Compte bancaire n° 001/0710071/10
